

Église et sexualité.**La revanche de l'éros**

La deuxième proposition du titre de cette conférence : *La revanche de l'éros*, est un constat doublé d'une annonce. Ce qui signifie qu'il y a et qu'il y aura une revanche. Or, celle-ci ne peut venir que d'une réalité omise ou refoulée, jugulée ou condamnée. Depuis l'Antiquité, grecque, judaïque puis chrétienne, telle est la situation de l'éros, la chose à coup sûr, et pour beaucoup le mot. Ce dernier, on ne le trouve dans aucun des livres du Nouveau Testament. Tout au début du II^e siècle, l'évêque d'Antioche Ignace l'utilisera, mais pour affirmer que la chose qu'il désigne avait été « crucifiée » avec le Christ. Sublime façon de proclamer et de justifier son absence ! Une absence combien durable, aujourd'hui longue de deux millénaires d'histoire.

Prenons donc acte que dans la société actuelle, l'éros, la chose, est en passe de prendre sa revanche, autrement dit de retrouver sa part de droits légitimes dans la constitution, l'épanouissement et jusque dans la fin ultime de la condition humaine. Des cris perçus comme sortant de ses gestes libérateurs, sont à tirer d'urgentes leçons. Ce que l'Église, dirons-nous, est elle-même invitée à faire, au nom de l'Évangile.

Le mot éros désigne globalement tout ce qui prépare et suscite, accompagne et qualifie, valorise et élève l'union charnelle de deux personnes, à savoir : l'union d'un homme avec une femme, d'un homme avec un autre homme ou d'une femme avec une autre femme. Avec et dans l'éros, la chose bien sûr, ne saurait régner la moindre disparité entre les deux partenaires, ni la moindre dépendance de l'un à l'égard de l'autre. Voilà le message hautement humaniste présenté par Platon dans un mythe fameux de son ouvrage *Le Banquet*. Mais un tout autre récit, rapporté par le même auteur dans le *Timée*, se trouve porteur d'une doctrine opposée ; et ses harmoniques sont frappantes avec le récit biblique de la création de l'homme et de la femme. C'est justement ce second modèle qui régnera comme exclusif dans l'histoire, envers et contre tout. Presque jusqu'à nos jours, il parviendra à maintenir l'éros dans les oubliettes infernales. Un éros dont la revanche se fait de plus en plus frontale.

Notre exposé commencera par un rappel détaillé du contenu de l'un et l'autre mythe. De la confrontation raisonnée de leurs données, nous tirerons des leçons signifiantes pour aujourd'hui. Nous évoquerons ensuite l'évolution régnante du second schéma par le canal du code chrétien de la sexualité. Ainsi nous serons amenés à nous demander jusqu'où, et de quelle manière, l'Église peut et même doit répondre aux appels pressants d'une société à laquelle l'éros réclame son dû, bien sûr tout en restant fidèle à sa mission évangélique,

Homme et femme/homme ou femme en même temps

Examinons d'abord le récit mythique conservé dans le *Banquet*.

Dans un premier temps, le temps primordial ou temps avant le temps, la « nature de l'être humain », nous dit-on, était fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle comprenait trois catégories d'êtres : en plus de l'homme et de la femme, il y avait l'« androgyne » ou l'« homme-femme ». Et chacun des trois types était double, avec, respectivement : quatre bras et quatre jambes, une seule tête mais deux visages et quatre oreilles, et deux sexes : deux sexes d'homme pour l'homme, deux sexes de femme pour la femme ; deux sexes de chaque genre pour l'androgyne.

Zeus eut l'idée de ramener les organes sexuels sur le devant des corps, ce qui permettrait l'union entre les deux moitiés. Ainsi, quand un homme s'accouplerait avec une femme, s'ensuivrait la génération : l'espèce humaine se perpétuerait, immortalisant avec elle sa faiblesse. De l'androgyne scindé, il émanerait soit une moitié d'homme en quête d'une moitié de femme, soit une moitié de femme dans l'attente d'une moitié d'homme. Telle serait l'origine des couples que nous disons aujourd'hui

hétérosexuels. Quant à l'être muni de deux sexes d'homme, c'est une moitié d'homme qu'il rechercherait, ce qui donnerait une union exclusivement masculine. Pour ce qui est de la moitié de femme, elle rechercherait son complément féminin, d'où l'amour lesbien, mentionné seulement ici dans l'immense littérature de la Grèce classique.

On comprendra ainsi pourquoi existent dans l'humanité ces trois types d'orientation sexuelle. De là daterait « l'implantation dans les êtres humains de cet amour qui rassemble les parties de notre antique nature, celui qui de deux êtres tente de n'en faire qu'un seul ». Et l'énonciateur du message, Platon en personne, de conclure :

« Chacun vient d'entendre exprimer un souhait qu'il avait depuis longtemps : celui de s'unir avec l'être aimé et se fondre en lui, de façon à ne faire qu'un seul être au lieu de deux. Ce souhait s'explique par le fait que la nature humaine qui était la nôtre dans un passé reculé se présentait ainsi, c'est-à-dire que nous étions d'une seule pièce : aussi est-ce au souhait de retrouver cette totalité, à sa recherche, que nous donnons le nom d'"amour" ».

L'amour, autrement dit l'éros, est un but. Dans l'acte d'union charnelle de deux partenaires, il mobilise les sens et donne accès au plaisir suprême. Plus encore, il désigne ou signifie le point optimal du retour à l'unité originelle. Quant à la procréation, elle ne fait l'objet que d'une allusion furtive. Plus que tout se trouve valorisé l'éros ou l'amour comme force réunificatrice, sans différence qualitative entre les trois modèles de couples constitués.

Il y avait donc de l'homme avant l'homme, de la femme avant la femme dans ce temps plénier qui précède le temps. Mais l'existence du couple sexué, quelle que fût sa composition, répétons-le, correspond à une dégradation, à un affaiblissement. On passe en effet d'un état de complétude à une situation d'incomplétude. Le degré de celle-ci ne varie pas d'un partenaire à l'autre, tous sexes ou genres confondus. Voilà l'espace ouvert où s'engouffre l'éros : il intervient comme une force sans volume et dynamise le vide sans jamais le combler. Et de ramener ainsi les êtres agrégés dans la sensualité de l'amour, homme avec femme, homme avec homme ou femme avec femme, à la plénitude unitive des temps primordiaux.

Il y a simultanément originelle dans la manifestation des trois types d'anthropiens aux membres décuplés ; et plus encore, dans l'apparition des trois catégories d'êtres issus de la division. La femme ne vient pas après l'homme : elle est là en même temps que lui, sans dépendre aucunement de lui. Elle est même d'autant moins dépendante de l'homme qu'elle a tout loisir de s'unir à une « moitié » féminine. Le grand mythe rapporté dans le *Banquet* pose donc les bases de l'égalité « radicale » de l'homme et de la femme. Force est de constater que les souhaits paritaires de Platon demeurèrent longtemps, très longtemps même, sans échos. Il faut dire que l'on venait de loin, et de très loin. Comme preuve criante, voici cet extrait de la pièce *Hippolyte* (428 av. J.-C.) d'Euripide :

« Ô Zeus ! Pourquoi donc as-tu, sous la lumière du soleil, établi auprès des hommes ces êtres du vice et de mensonge, les femmes ? Si tu voulais ensemer la terre des mortels, il ne fallait pas à cette œuvre associer les femmes ; sous tes temples, les hommes, contre remise d'un poids d'or, de fer ou de cuivre, auraient dû acheter de la graine d'enfants, chacun en proportion de son offrande dûment estimée ; puis, dans leurs libres demeures, ils auraient vécu, affranchis des femelles ».

Mais la femme ne fut que seconde et dépendante

Venons-en au second récit de l'origine des sexes, tiré du *Timée*.

Le Démonstrateur (fabriquant ou artisan) vient juste de produire un groupe de dieux destinés à être ses artisans délégués dans la « fabrication » de trois espèces mortelles : l'homme, la femme et l'animal. Les âmes, nous dit-on, préexistent comme émanation de l'âme immortelle de l'Univers. Elles sont destinées à s'incarner et à se réincarner dans une succession de plusieurs « naissances ». Lors de la « première », une « condition unique » sera le lot de tous avec comme particularité le « sexe qui par la suite serait appelé " mâle " ». Ces premiers *anthrôpoi* ou hominiens seront à la vérité unisexes.

Or, la conduite de chacun de ces êtres nouveaux déterminera son destin gendrique ou relatif au « genre ». Ainsi, lors de la « deuxième naissance », les plus coupables d'« échec dans l'épreuve » se retrouveront « changés en femme ». Le narrateur s'exprime ainsi :

« Parmi ceux qui sont mâles, tous ceux qui ont été lâches et qui ont mené une vie injuste, ont, suivant l'explication vraisemblable que nous proposons, été transformés en femmes à la seconde naissance. »

L'apparition des femmes a donc pour cause une dégradation des âmes. À l'*anthrôpos* originel, sexuellement neutre et déclaré « mâle » a posteriori, vient s'adjoindre une variante dérivée, altérée et différemment « gendrée ». Et voilà la femme. Ainsi s'établit une hiérarchie des genres, deux seulement, avec la primauté et l'excellence du modèle unisexe représenté par le produit humain de la première naissance.

Voilà un schéma tout autre, et combien, que celui que propose le *Banquet*. Il n'est pas isolé. La Bible en a immortalisé une fortunée variante. Dès sa première page, elle nous dit que Dieu créa l'*anthrôpos* ou en hébreu l'*âdam* « homme et femme ». Elle ne précise pas si les deux, l'homme et la femme, apparurent ensemble ou séparés, et dans ce cas lequel fut le premier. Après tout, cette ambiguïté originelle pourrait évoquer l'androgynie du *Banquet*. Mais, dès la deuxième page, on nous annonce que la femme, non seulement advint après l'homme mais fut créée dépendante de lui. Aussi, la particule « et » dans « homme et femme », signifie-t-elle à n'en pas douter : « puis » ou « ensuite ». On est bien dans le mythe du *Timée*.

Des siècles et même des millénaires durant, ce schéma commun au *Timée* et au livre de la Genèse s'imposera comme exclusif de tout autre, celui du *Banquet* se trouvant totalement disqualifié. Le christianisme sera pour beaucoup dans cette domination longue et sans partage. Mais sachons qu'il y eut un relais direct et décisif entre la doctrine du *Timée* et celle des premiers moralistes chrétiens, intervenus vers la fin de notre II^e siècle. À la vérité, un relais doublé d'un amplificateur. Il s'agit d'un grand philosophe et exégète juif contemporain de Jésus et vivant à Alexandrie, dénommé Philon : Philon d'Alexandrie, à qui l'on doit une œuvre immense que les Pères de l'Église ont largement utilisée et ce faisant sauvée. Voici un texte éloquent résumant avec précision la pensée de cet éminent auteur :

Mais puisque rien n'est ferme dans ce qui est soumis au devenir, et que les êtres mortels sont nécessairement sujets aux changements et aux variations, il fallait que le premier *anthrôpos* [en hébreu, *adam*, « homme » avant toute distinction de genre], lui aussi, éprouvât quelque malheur. L'origine de sa vie coupable fut pour lui la femme. Car tant qu'il était un, il était semblable par son unicité au monde et à Dieu, et il portait, imprimés dans son âme, les caractères des deux natures, non pas tous, mais ceux qu'il est possible qu'une constitution mortelle admette. Quand la femme eut été à son tour façonnée, l'homme vit une figure sœur et une forme parente ; il se réjouit à cette vue et s'avançant, il l'accueillit avec tendresse. N'apercevant aucun animal qui lui fut plus ressemblant, la femme se réjouit et lui rend avec pudeur son salut. L'*éros* survint et, réunissant pour ainsi dire les deux segments séparés d'un même animal, il les ajuste en un seul [écho du mythe du *Banquet*], après leur avoir inspiré à chacun le désir d'une union avec l'autre, en vue de la procréation d'un semblable. Mais ce désir procréa aussi le plaisir physique, principe des iniquités et des prévarications par lequel les hommes échangent une vie immortelle et bienheureuse pour une vie mortelle et misérable (*De opificio mundi* 151-152).

La doctrine à la fois discriminante et dépréciative à l'égard de la femme est ici doublée d'une autre, dite « procréationniste ». Pour cette dernière, l'acte d'amour charnel ne saurait être acceptable que dans le but unique de procréer. Tel était l'enseignement philosophique dans les écoles pythagoriciennes qui rayonnaient à Rome à la veille de l'ère chrétienne. Par le canal du brillant intellectuel juif d'Alexandrie, des philosophes chrétiens allaient faire au procréationnisme une place royale et pérenne dans le code moral institué et promu par l'Église.

C'est ainsi que vers la fin du II^e siècle, un autre philosophe, chrétien celui-ci et lui-même évoluant à Alexandrie, se fit le théoricien d'un procréationnisme d'une rigueur extrême : son nom est Clément, Clément d'Alexandrie dit-on. Avec quelques retouches, les idées de ce dernier détermineront jusqu'à nos jours la morale sexuelle de l'Église. Clément était le maître fort distingué d'une école théologique

demeurée fameuse ; jeune, à Athènes et avant sa conversion, il avait reçu l'éducation platonicienne classique à l'époque. À Alexandrie où il s'établit ensuite, il eut accès à l'œuvre du Juif Philon, qu'il désigne à plusieurs reprises comme « le Pythagoricien ». Dans son ouvrage d'éducation intitulé *Le Pédagogue*, se trouve le tout premier traité de sexualité chrétienne. Là, il va jusqu'à condamner tout rapport conjugal en dehors de la période de fécondité de la femme. Ce qui laisse entendre qu'à partir d'un certain âge ou en cas de stérilité le mariage serait interdit aux chrétiens. Lisons :

« S'unir sans chercher la procréation des enfants, c'est outrager la nature : nous devons, au contraire, nous mettre à l'école de cette nature et observer les sages préceptes de sa pédagogie pour le temps opportun de l'union, je veux dire ce qu'elle a fixé pour la vieillesse et pour le jeune âge : à celui-ci, elle ne permet pas encore le mariage, à celle-là, elle ne le permet plus ; mais de toute façon, elle n'autorise pas à se marier en tout temps. Le mariage, c'est le désir de la procréation, et non pas l'évacuation désordonnée du sperme, évacuation qui est contraire aussi bien à la loi qu'à la raison. »

Aujourd'hui, mais depuis quelques décennies seulement, la discipline de l'Église ne suit plus Clément totalement. Pour le « bien des époux », et « suivant le rythme de la nature », elle tolère l'union sexuelle dans les périodes d'infertilité de la femme, avant comme après la ménopause. Ce qu'elle interdit, on le sait, c'est l'emploi de tout moyen contraceptif. Mais sachons que Pie XII encore, en 1951, se demandait si le recours « toujours plus fréquent » aux périodes agénésiques chez la femme, était bien conciliable avec l'« obligation de la disponibilité au service de la maternité ». Il se résignera à accepter le fait, mais à une condition : que les époux le considèrent comme une « possibilité » seulement temporaire. Quiconque en abuserait se retrouverait « pécheur ».

Clément prend pour cible le plaisir sexuel comme tel. Il se plaît à citer Démocrite, qui appelait l'union sexuelle « une petite épilepsie » ; et d'ajouter : « Il regardait cette union comme une maladie incurable. N'est-elle pas accompagnée, en effet, de faiblesses qui sont en rapport avec l'importance de la perte séminale ? » Plus loin dans le même *Pédagogue*, il écrit : « Les relations sexuelles ne sont avantageuses à personne : heureux même si elles ne sont pas nuisibles ». Et de préciser : « Quand elles sont permises, elles sont dangereuses, sinon dans la mesure où elles visent la procréation ». Et voici le bouquet : « L'homme qui traite sa femme en courtisane commet l'adultère avec elle ». Ce qui veut dire que tout mari prenant plaisir avec son épouse la trompe.

On ne peut servir en même temps « Dieu et le plaisir », autrement dit « Dieu et le sexe ». Voilà l'une des devises de Clément . Le plaisir attaché à l'union sexuelle, fût-ce dans le mariage, correspondrait à la *pornéia* ou « débauche » personnifiée dans les divinités d'Aphrodite et de son fils Éros.

Clément d'Alexandrie fut néanmoins soucieux de rendre acceptable une présentation aussi radicale du procréationnisme. Et de proposer une force nouvelle en remplacement de l'impulsion de l'éros. Dieu, rappelle-t-il, grâce à la médiation du Christ, accorde une aide miraculeuse aux chrétiens mariés contraints de s'unir pour procréer : une aide qui donne à ces derniers la capacité de copuler utilement sans que n'interviennent ni la passion ni le désir, ni a fortiori le plaisir. Il s'agit en quelque sorte d'une « pulsion naturelle » sublimée, caractérisée par l'absence totale de facteurs sexuels ; et l'union se fera dans une « volonté chaste et contrôlée ». Le Christ est venu dans le monde pour nous « sauver des plaisirs » ; il a dispensé une grâce prophylactique permettant aux chrétiens de s'unir pour procréer dans une neutralité passionnelle et hédoniste totale. Dans la formule « union chaste », un bel oxymore, il semble que nos papes contemporains ne disent pas autre chose.

Voilà donc la genèse et la première expression du code chrétien de la sexualité, celui-là même qui s'est imposé jusqu'à nos jours. De Pie XI (1922-1939) à Benoît XVI (2005-2013) et même François (depuis 2005), nos papes ont à leur façon perpétué la règle antique, préchrétienne ou para-chrétienne, selon laquelle l'acte d'amour charnel n'est acceptable que dans le but de procréer. D'ailleurs, le fameux : « Croissez et multipliez-vous » que lance le Créateur au couple primordial, a déjà des accents fortement procréationnistes. On eût attendu : « Aimez-vous », et pourquoi pas : « Érotisez-vous », ou encore : « Jouissez ». Mais d'amour il n'est point question. En revanche, ni les Évangiles ni tout autre écrit du Nouveau Testament, ni Jésus ni saint Paul, n'ont homologué une telle idée. En définitive, dans le sillage du mythe du *Timée* revu par Philon d'Alexandrie sur la base de la Bible, la nature et le rôle de la femme se trouvent désignés comme fonction de perversité, autrement dit de péché.

À propos de la parité des genres si bien proclamée par Platon, nous avons dit que l'on revenait de loin. Mais c'était loin d'être fini. La résistance sera puissante, longtemps écrasante et victorieuse, tant dans la tradition judaïque que dans la culture chrétienne (disons bien culture et non simplement doctrine). Voici quelques exemples.

Dans les sociétés juives des premiers siècles de l'ère courante, entre le II^e siècle et le VI^e ou VII^e, la production d'un lot impressionnant de commentaires des livres saints accompagna ou suivit celle de la composition du Talmud, monument classiquement identifié à la Torah. Ces commentaires, on les appelle des *Midrashim*, pluriel de *Midrash*, « commentaire » (de l'hébreu *darash*, « rechercher le sens actuel d'un texte »). L'une de ces œuvres est entièrement consacrée au livre de la Genèse (le *Grand Midrash* de la Genèse). En voici quelques passages, à propos de la création de la femme après l'homme :

– « Dieu fit à nouveau défiler les animaux devant Adam, mais cette fois par couple. – Chacun a son partenaire, s'écria Adam, sauf moi [...]. Pourquoi ne lui créa-t-il pas sa partenaire d'emblée ? C'est que Dieu voyant que l'homme devait un jour se plaindre d'elle, ne la créa pas avant que la bouche même d'Adam la réclama. »

– « Dieu a examiné à partir de quoi Il allait créer la femme. Il dit : Je ne la créerai pas à partir du crâne (d'Adam) : elle serait vaniteuse ; ni à partir de l'œil : elle serait épieuse ; ni à partir de l'oreille : elle serait indiscreète ; ni à partir de la bouche : elle serait médisante ; ni à partir du cœur : elle serait jalouse ; ni à partir de la main : elle serait charardeuse ; ni à partir du pied : elle serait cavaleuse. Je la créerai à partir d'un endroit de l'homme qui est caché et qui reste couvert même lorsqu'il se tient nu [...]. Or, je ne l'ai pas créée à partir du crâne, et elle est vaniteuse : « Les filles de Sion sont hautaines, elles marchent le corps tendu » (Is 3, 16). Ni à partir de l'œil, et elle est épieuse [...]; ni à partir de l'oreille, et elle est indiscreète [...]; ni à partir de la bouche, et elle est médisante [...]; ni à partir du cœur, et elle est jalouse [...]; ni à partir de la main, et elle est charardeuse [...]; ni à partir du pied, et elle est cavaleuse. »

– « C'est qu'avec la création d'Ève eut lieu celle de Satan. »

Le christianisme ne sera pas en reste. La Réforme catholique du Grand siècle accentuera fortement les choses. Le créationnisme et l'amour chaste sont loués d'une façon surprenante par François de Sales dans l'*Introduction à la vie dévote* (1609). Cette grande figure de l'histoire de la spiritualité s'inspire d'une notice de Pline l'Ancien dans son *Histoire naturelle*. Il préconise que les couples mariés suivent l'exemple des éléphants, lesquels, rappelle-t-il, ne s'accouplent que tous les deux ans en s'isolant du groupe auquel ils appartiennent.

Les formateurs du clergé stimuleront le mouvement. Ils s'emploieront à implanter chez les futurs prêtres une phobie obsessionnelle de la femme. La révolition de l'éros, identifié au diable, lui-même incarné ou représenté par la femme, se retrouvera comme essentielle à toute éducation ecclésiastique. La preuve s'en trouve, entre autres, dans les ouvrages du troisième Supérieur général de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, Monsieur Tronson, mort en 1700. Il s'agit des *Examens particuliers* ou du *Manuel du séminariste*, livres imposés comme lectures quotidiennes dans les grands séminaires jusqu'au milieu du XX^e siècle. J'en suis moi-même le témoin direct.

Voici le genre de conseil donné aux jeunes futurs prêtres :

« Jamais de visite de filles ou de femmes. Il n'y a presque point de personne qui n'y soit en péril ; mais à un jeune ecclésiastique, c'est en perte assurée ; certainement il y fera naufrage ; il vaudrait mieux la visite d'un démon ? Oui, assurément, il vaudrait bien mieux, car on s'en défendrait, on en aurait aisément horreur : ainsi il n'y aurait pas tant à craindre ; mais pour une femme, on y est surpris et on s'y perd. »

Ou encore :

« Se trouver dans la conversation des femmes, c'est dormir sur le bord d'un précipice, c'est respirer un air contagieux, c'est avaler du poison, c'est s'exposer auprès des serpents, des scorpions et des vipères. »

Le prêtre se présentait paré de son célibat comme d'un halo de pureté. Par sa présence même, il était censé contribuer à la purification d'une société où ce que l'on considérait comme péché sexuel équivalait à une tare génétique. Ainsi était assurée la maintenance d'images et d'idées, de peurs et d'interdits. On vivait dans une situation pour ainsi dire normalisée. D'un côté, l'amour physique ou l'éros s'identifiait à un mal. De l'autre, la procréation, fait aléatoire et hasardeux, transformait en « moindre mal » ou « mal nécessaire » l'acte charnel et supposé vicié qui en était la cause. Dans le mariage exclusivement, la fécondité rachetait le sexe.

Voilà donc évoquée la très longue carrière du modèle mythique du *Timée*. Le modèle du *Banquet*, lui, ne subsistera que sous la forme de voix contenues ou réprimées, de revanches sporadiques souvent sans issue, enfin d'utopies de formes variées. Des signes de reviviscence active apparaissent surtout au moment des mutations culturelles. Ce que l'on peut aisément vérifier de nos jours, dans les combats jumelés pour le primat de l'amour et pour le pluriel conjugal, le premier (le primat de l'amour) appelant le second (le pluriel conjugal).

Et sans le savoir, ne lutte-t-on pas pour la restauration du premier tableau, celui du *Banquet* ? Mais aujourd'hui, la lutte est devenue frontale. Ainsi, entre autres, les libertinages ne sont plus une contestation : dans la mesure où ils restent entre adultes consentants, ils n'ont qu'un rôle banalisé, sans signification réelle. Et en dépit des débordements de l'offre pornographique, des sites d'Internet entre autres, l'époque du marquis de Sade (1740-1814) semble bien révolue. Ajoutons les appels à l'égalité sociale des sexes identifiés, à la reconnaissance légale et même morale des genres, plus nombreux que dans la norme codifiée. Tous ces faits ou phénomènes ne sont-ils pas là comme l'effet social et culturel, politique et par ricochet religieux, d'une revanche déclarée ? – La revanche du mythe refoulé du *Banquet* sur l'exclusive hégémonie du mythe tyrannique du *Timée*. Jusque dans le désordre et la disharmonie, cette revanche ne cherche-t-elle pas à proclamer la réhabilitation des droits légitimes, sinon naturels, de la part vitale de bien et de beau dont l'éros est porteur ? L'objectif ultime plus ou moins conscient ou diffus de cette quête, n'est-il pas l'accès à l'unité primordiale, à la complétude rêvée de l'être humain des origines ?

À en juger encore par leurs déclarations récentes, les hauts responsables de l'Église semblent sourds aux cris d'appel montant de la société réelle. Certes, une telle surdité peut masquer une intention pour le moins louable : dans la tempête, assurer envers et contre tout la maintenance salvatrice des exigences morales du message évangélique. Cette démarche ne saurait être mise en cause. Mais raison de plus alors pour poser cette question : quelles ouvertures doctrinalement licites le Magistère ecclésiastique pourrait-il envisager comme réponse aux appels pressants, sans pour autant compromettre la mission millénaire initiée par Jésus Christ ? Voici quelques éléments de réponse.

À partir de Pie XI, les papes n'ont cessé de condamner la contraception. François lui-même, récemment, désignait l'interruption de grossesse comme un mal « absolu », ajoutant que l'empêchement de celle-ci demeurait un mal « grave ». Dans ce contexte, « mal » est une autre manière de dire « péché ». À plusieurs reprises, notre pape n'a pas manqué de renvoyer à l'encyclique horriblement restrictive *Humanae vitae* promulguée en 1968 par Paul VI ; il a même dit un jour qu'elle était « prophétique ». Rien ne bouge donc, au nom des « lois de la nature ». Mais voyons les choses de plus près, sur deux sujets fort distincts au demeurant : d'une part la contraception, de l'autre la relation d'amour entre personnes d'un même sexe.

(1) La dite encyclique fait la distinction entre la contraception proprement dite, qu'elle condamne, et « le recours aux rythmes périodiques », qu'elle tolère. Elle affirme que la « nature », autrement dit la volonté créatrice de Dieu, aurait elle-même prévu l'alternance, chez la femme seulement, de périodes fécondes et d'autres infécondes. Cela semble aller à l'encontre du procréationnisme doctrinal. L'idée et même le fait d'une limitation des naissances sont l'œuvre du Créateur lui-même. Et dès lors, en bonne logique, cette question se pose : dans la mesure où le développement satisfaisant de la lignée humaine est assuré, pourquoi interdire à l'homme de prolonger lui-même ce temps « naturel » d'infécondité ? Autrement dit : s'il le décide, maintenir ou ramener la situation à celle d'un couple momentanément stérile. N'agit-il pas alors dans la ligne même du précédent divin ? Si problème il y a, ne vient-il pas de la disparité originelle de l'homme et de la femme face à la fécondité ? – Un problème que, pour sa part, la science est susceptible de résoudre un jour de façon satisfaisante pour autant qu'elle en ait la volonté et les moyens légaux.

Allons plus loin. Avec la légalisation de la contraception en 1967 (en France) et la disponibilité médicalisée de la pilule, semble s'être amorcée la « naturalisation » de la contraception. En théorie, disons bien en théorie car à ce jour les conditions cliniques ne sont pas toutes réunies, il n'y aura plus guère de distinction entre les périodes d'agénésie de la femme et ses périodes de fécondité. Et dès lors, l'expression « limitation des naissances » n'aura-t-elle pas perdu de sa pertinence et même de sa signification ? Car la naissance ne sera plus laissée aux aléas du hasard ni aux caprices du risque, même calculés ou « contrôlés » : elle sera le fruit d'une décision. On décidera de « faire » la vie en « faisant » l'amour, et pleinement l'amour. On ne limitera rien. En termes chrétiens, avec la libre décision de « donner la vie » ici et maintenant, *dans* et à l'humanité, n'est-on pas dans la ligne même de la création, le premier acte de Dieu ? – Acte de liberté et d'amour, modèle et principe de tout autre dans la mesure où il fait advenir la vie.

Reconnaissons néanmoins que tout n'est pas encore acquis, loin de là. Tout d'abord, avons-nous dit, la contraception demeure trop largement sinon presque exclusivement affaire féminine. Par ailleurs, les enquêtes récentes montrent la réticence d'un pourcentage important de femmes à prendre la pilule, considérée comme dangereuse à plusieurs égards. Sans compter le manque d'information et d'éclairage chez une partie de la population concernée. Etc. Pour autant, n'est-on pas en droit d'attendre de l'Église qu'elle incite ses fidèles à perfectionner et à promouvoir l'éducation dans le domaine encore piégé de la sexualité ? Ce qui suppose qu'elle accepte de mettre fin à la censure systématique de l'éros. Et qu'en conséquence, elle renonce à privilégier la dissuasion sinon la répression, véritables obstacles à une approche saine et lumineuse de la chose sexuelle. Notons que, par l'omission éducative qu'ils risquent d'entraîner, de tels obstacles peuvent être la cause plus ou moins directe d'avortements.

(2) Venons-en à la question de l'union de personnes d'un même sexe. La première chose à attendre de l'Église, préalable à toute autre et la déterminant, n'est-ce pas qu'elle reconnaisse l'amour véritable entre ces dernières, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes ? Qu'elle accepte comme acte prioritaire de valider, humainement et partant moralement, l'existence de sentiments d'ordre authentiquement amoureux à la base de ces unions. Jusqu'aux tout derniers, les textes ecclésiastiques publiés comme officiels sinon normatifs sont très loin d'une telle reconnaissance, à l'opposé même. Ils concernent, non pas l'amour, mais les « relations entre des hommes qui éprouvent une attirance sexuelle mutuelle » (on omet couramment les femmes). Tout est ramené au sexe. Le *Catéchisme de l'Église catholique* promulgué en 1992 par Jean Paul II est ici très ferme. Voici ce qu'il affirme : « Les actes homosexuels sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie [...] car ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable ». Ces actes se trouvent donc condamnés pour une double raison : d'une part, ils ne satisfont nullement la fin première du mariage, la procréation ; de l'autre, ils se trouvent dépourvus de tout amour véritable. *In fine*, en dépit de ses appels à « éviter toute marque de discrimination injuste » – ce qui, en France, tomberait sous le coup de la loi réprimant l'homophobie –, le synode romain de 2014 et 2015 n'a lui-même rien débloqué. Attendons, sollicitons et espérons.

Conclusion

Aujourd'hui, osons réclamer du Magistère ecclésiastique qu'il accepte d'inventer une *conception chrétienne de l'hédonisme*, plus encore une *doctrine évangélique de l'éros*. Que l'Église accepte de prendre acte de la responsabilité qui est toujours la sienne dans la « mutilation » anthropologique qu'une constante pression idéologique imposa tout au long des siècles. Et qu'en conséquence, et pour sa part, elle sache participer à la remise en place, et en ordre, d'une part importante de notre condition humaine. Elle a déjà su reconnaître certaines erreurs, elles-mêmes de très longue vie, à propos de Galilée par exemple. Il serait bon qu'elle en reconnaisse d'autres. Mais une telle démarche ne saurait être engagée qu'au terme d'un parcours qui reprît à la base, c'est-à-dire dans son histoire et même sa préhistoire, le code répressif dont, jusqu'à ce jour, elle n'a cessé d'affirmer le caractère pérenne. Voilà ce qui paraît être un préalable nécessaire à la promotion d'un « Évangile de la famille » (ambition du dernier Synode), et, en deçà, à l'annonce de l'Évangile lui-même. À cette condition, le régisseur de la famille, et en amont de l'amour, ne sera plus Pythagore mais Jésus Christ.